

PRÉVENTION contre

le « CAR JACKING » et le « HOME JACKING »

ADRESSEZ-VOUS À LA
BRIGADE DE GENDARMERIE
DE VOTRE DOMICILE

GROUPEMENT DU MORBIHAN

2 Place de la Libération - 56000 VANNES
☎ 02 97 54 75 00 • ☎ 02 97 54 01 66
ggd56@gendarmerie.defense.gouv.fr

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES D'ALLAIRE

22 Rue de Redon ☎ 02 99 71 91 01

BRIGADE TERRITORIALE AUTONOME D'AURAY

2 Rue de la Forêt ☎ 02 97 24 17 17

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE BAUD

16 Rue du Maréchal Leclerc ☎ 02 97 51 03 07

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE CARNAC

40 Rue de Saint-Cornely ☎ 02 97 52 06 24

BRIGADE TERRITORIALE AUTONOME DE GROIX

5 Rue Francis Stéphan ☎ 02 97 86 81 17

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE GUER-COËTQUIDAN

2 Avenue de Brocéliande ☎ 02 97 75 70 55

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE JOSSELIN

1 Rue des Carrouges ☎ 02 97 22 20 26

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE LANGUIDIC-

HENNEBONT
6 bis Avenue de la République ☎ 02 97 36 20 25

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE LE FAOUËT

721 Cours Carré ☎ 02 97 23 07 37

BRIGADE TERRITORIALE AUTONOME DE LE PALAIS

Résidence Les Glacis ☎ 02 97 31 80 22

BRIGADE TERRITORIALE AUTONOME DE LORIENT

32 Rue Ducouëdic ☎ 02 97 64 27 17

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE MUZILLAC

21 Rue du Général de Gaulle ☎ 02 97 41 67 07

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE PLOËRMEL

1 Rue du Mississipi ☎ 02 97 74 06 14

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE PONT-SCORFF

Rue de Lorient ☎ 02 97 32 61 17

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE PONTIVY

1 Rue Julien Guidard ☎ 02 97 25 00 75

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE PORT-LOUIS

8 Rue de la Citadelle ☎ 02 97 82 46 19

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE QUESTEMBERT

47 Boulevard Louis Pasteur ☎ 02 97 26 10 09

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE THEIX

Route de Noyal ☎ 02 97 43 02 22

COMMUNAUTÉ DE BRIGADES DE VANNES

2 Place de la Libération ☎ 02 97 54 75 00

Au volant

- Roulez les portières fermées, bouclez toujours votre ceinture, ainsi il sera plus difficile de vous tirer hors de votre voiture.

- Faites en sorte de toujours conserver une marge de manœuvre dans le flot de circulation pour qu'en cas de tentative de car-jacking vous puissiez vous dégager.

- Portez une attention particulière, en cas d'accrochage léger surtout si les occupants de l'autre véhicule vous semblent douteux. Ne sortez pas de votre véhicule, s'il est nécessaire de dialoguer faites le vitre entrebaillée.

- Ne répondez pas aux provocations, et n'entrez pas dans une dynamique de confrontation qui vous amènerait à sortir de votre véhicule.

- Soyez méfiant vis-à-vis des conducteurs en panne sur le bord de la route qui réclament votre assistance.

- Si vous décidez de vous arrêter conservez vos portes verrouillées et dialoguez vitre entrebaillée, proposez à votre interlocuteur d'appeler vous-même un dépanneur à partir de votre téléphone.

- Évitez les parkings isolés et sombres. Sur les autoroutes, optez plutôt pour les aires de stationnement fréquentées et bien éclairées.

- Si vous vous sentez menacé, déclenchez votre alarme véhicule manuellement, klaxonnez, allumez vos feux de détresse.

- Si malgré toutes ces précautions vous êtes victime d'un car-jacking, ne résistez pas et évitez tout contact physique avec l'agresseur. Mémorisez tous les détails susceptibles d'orienter l'enquête de gendarmerie par la suite. Signes particuliers, accent, taille, plaque d'immatriculation.

- Ne vous accrochez pas au véhicule et ne vous placez pas sur sa trajectoire pour empêcher sa fuite.

Chez vous

Si vous avez un garage, rentrez votre véhicule afin de ne pas attirer l'attention de voleurs potentiels. Fermez la porte du garage, les portières du véhicule et ne laissez pas vos clés sur le contact. Évitez de les déposer dans l'entrée de votre domicile, placez les dans un endroit sûr.

Prévention

Optez pour un système complet d'arrêt et de positionnement à distance. Ces équipements permettent une localisation de votre véhicule volé par le biais des dernières technologies en matière de GPS-GSM (*tracker*).

Qui prévenir

En présence d'individus suspects prévenez ou faites prévenir la gendarmerie (téléphone d'urgence : « 17 ») en précisant votre position exacte et les circonstances.

La patrouille la plus proche sera alors immédiatement orientée vers vous pour procéder au contrôle des suspects et recueillir discrètement votre témoignage.

ENFERMEZ - VOUS



EN CAS D'URGENCE

COMPOSEZ LE

 17

Un **car-jacking** n'est autre qu'un vol (ou une tentative de vol) d'un véhicule commis dans un lieu public ou privé, au cours duquel les auteurs font usage de violences ou de menaces à l'encontre du conducteur ou de son (ses) passager(s). Il peut s'agir de malfaiteurs prêts à tout qui veulent quitter rapidement les lieux après la commission d'un crime ou d'un délit.

Le **home-jacking** est le vol (ou la tentative de vol) d'un véhicule après récupération des clés de ce dernier dans une habitation mal protégée. Ce vol se commet souvent pendant le sommeil des occupants, avec ou sans effraction.

Ne défendez jamais votre véhicule au péril de votre vie.

Une vie a plus de valeur que n'importe quel bien.